

ONZIÈME ANNÉE, VOLUME XXI, No 3.

Samedi 21 Janvier 1893.

La
SEMAINE RELIGIEUSE

DE
MONTREAL

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an : \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

ADMINISTRATION

A l'Archevêché de Montréal, Boîte 1624, B. P.



ARBOUR & LAFERLE, imprimeurs. 191 et 193, rue St-Urbain.

ATTENTION !

Parmi les remèdes nombreux offerts à ceux qui souffrent des affections de la gorge et de la poitrine, il n'en est point qui mérite d'être recommandé mieux que le **Baume Rhumal**. Les cures radicales et véritablement merveilleuses obtenues par cette préparation ne s'appliquent pas seulement aux rhumes, bronchites et autres affections si multiples de la gorge et des poumons. Combien de personnes atteintes de la grippe, qu'aucun médicament n'avait pu remettre sur pieds, ont dû leur guérison au **Baume Rhumal**.

Le **Baume Rhumal** se recommande au public par un passé glorieux, par ses qualités éminemment curatives et son prix peu élevé.

Quantité de certificats de guérison ont été déjà publiés et d'autres sont journellement reçus ; quelle meilleure preuve peut-on donner de la valeur d'un médicament.

La science n'avait jusqu'alors et n'a rien découvert encore qui puisse rivaliser avec le **Baume Rhumal** dans la guérison des affections de la gorge, des bronches et des poumons.

LE BAUME RHUMAL

Est vendu partout 25 centins la bouteille de 20 doses

25 50

25 50

25 50

25 50

25 50

25 50

25 50

25 50

EN VENTE
DANS TOUTES LES
BONNES
PHARMACIES

25 centins le flacon

25 centins les 20 doses

INFAILLIBLE!

**LE BAUME
RHUMAL**

GUÉRIT:

Toux
Opiniâtre
Grippe
Bronchite

Rhumes
Persistants
Coqueluche

Maladies de la Gorge

Affections des Poumons

Dépôt Général:
L. R. BARIDON
PHARMACIEN
1703, RUE STE-CATHERINE
MONTREAL

CAFE ET EPICES

MARROTTE, LEBLANC & C^{ie}

Importent leurs CAFES et EPICES directement du pays de production, et en font une spécialité.

Les MESSIEURS du CLERGÉ et les COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES trouveront de grands avantages en s'adressant directement à la maison.

MARROTTE LEBLANC & C^{ie}

573 RUE ST-PAUL - MONTREAL

"The True Witness"

AND CATHOLIC CHRONICLE

ORGANE DES IRLANDAIS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

FONDE PAR FEU G. E. CLARKE

D. M. QUINN, propriétaire. | J. K. Foran, rédacteur.

Prix de l'abonnement :

Pour la ville \$1.50. | Pour la campagne et les Etats Unis \$1.00.

VICTOR THERIAULT

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

TOUJOURS EN MAINS :

Un grand Assortiment de Corbillards

A vendre à des conditions très faciles.

16½ et 18 Rue St-Urbain, Montréal

Téléphone 1369.

Spécialité, embaumer.

NOUVELLE PUBLICATION I

"LA QUESTION OUVRIERE"

Explication de l'Encyclique de Léon XIII sur la même question

PAR UN PERE CAPUCIN D'OTTAWA

A vendre chez tous les Libraires

Dépot principal : INSTITUTION des SOURDS-MUETS, Mile-End, P. Q., près Montréal

PRIX :

L'OUVRAGE SEUL, 250 pages - 25 Cents

Contenant l'Encyclique en supplément, 330 pages - 30 "

AUX MESSIEURS DU CLERGE

VINS DE MESSE

Nous apportons une attention toute particulière à l'importation directe, de *Sicile et d'Espagne*, de nos vins de messe. Les certificats authentiques que nous tenons et qui sont approuvés par Sa Grâce Monseigneur l'archevêque de Montréal, sont une garantie incontestable de leur pureté. Nous tenons aussi l'huile d'olive pour lampe de sanctuaire ainsi que cierges approuvés.

HUDON HEBERT & CIE

Importateurs de vins et liqueurs en gros. 304, rue St-Paul, MONTREAL.

B. E. McGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123
MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8.30 à 9.30 "

VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

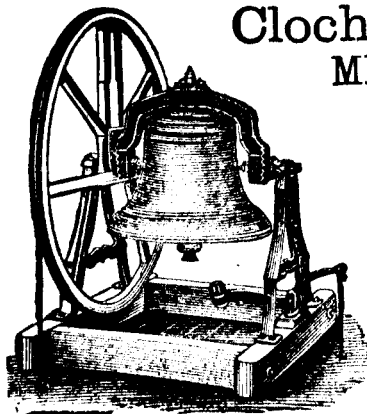
Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE.

SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.



Cloches Pour Eglises

MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL

(Londres Ang)

MENEELY & CIE

ETABLIS EN 1826. WEST TROY N. Y

HUGH RUSSEL,

Agent.

TEMPLE BUILDING
185 RUE ST-JACQUES MONTREAL

Prix donnés sur demande pour cloches

délivrées soit à Montréal, soit à la gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près.

LA ROYALE

Bureau Principal :

CIE D'ASSURANCE

Actif \$80.000.000

Wm TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. St-CYR,
agents du département français.

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

JOS HUSEREAU

PLOMBIER, FERBLANTIER,

Poseur d'Appareils à Eau Chau-
de, Couvertures, Etc.

No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecosais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50 Rue MCGILL Montréal

PERRAULT ET MESNARD, ARCHITECTES

17 Cote de la Place d'Armes

Boîte 1414 Bureau de Poste

M. PERRAULT

A. MESNARD

Asile ST-BENOIT-JOSEPH

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC. ETC

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHARITE

LONGUE-POINTE, près Montréal.

VIN DE MESSE

Fabriqué par les RR. PP. Trappistes d'Oka.

Les RR. PP. Trappistes d'Oka ont déposé chez

M. ALBERT GAUTHIER, 1677 rue Notre-Dame,

leur vin de messe. M. Gauthier en est le seul dépositaire.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

MARDI	24	JANVIER	— Ste-Gunégonde.
JEUDI	26	"	— St-François de Sales.
SAMEDI	28	"	— Asile S-Jean de Dieu

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE	22	JANVIER	— 3. Ep. Du Dim., semid.
LUNDI	23	"	— Epousailles de la T. S. V., d. m.
MARDI	24	"	— S. Timothée, E. M., doub.
MERCREDI	25	"	— Conversion de S. Paul, Ap., d. m.
JEUDI	26	"	— S. Polycarpe, E. M., d.
VENDREDI	27	"	— S. J. Chrysostôme, E. D., d.
SAMEDI	28	"	— S. Raymond de Pennafort C., m.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

- Dimanche 22. — Annonce de la Septuagésime.
Dimanche 22. — Anniversaire de la fondation de l'Archiconfrérie du S. Cœur de Marie à N.-D. des Victoires (Paris). Dans toutes les églises et chapelles du diocèse on récitera l'acte de consécration au T. S. Cœur de Marie.
Cathédrale. Mardi 24. — A 7 h du soir, prières de la neuvaine préparatoire à la fête de la Purification.
Mercredi 25, à 7h, grand-messe pour les bienfaiteurs de l'Archevêché. Le soir, à 7h, office de l'Archiconfrérie à l'occasion de la Conversion de S. Paul.
Hotel-Dieu. Lundi 23. — Renovation des vœux.
Misericorde. Mardi 24. — Profession et visite pastorale.
Dimanche 22. — Solennité des titulaires de St-Sulpice et St-Canut.
Dimanche 29. — Fête du Titulaire de St-François de Sales et solennité de celui de S. Paul de Joliette.

La Semaine Religieuse de Montréal

Rédacteurs : { M. le chanoine P. N. Bruchés.
 { M. le chanoine A. Archambeault.

Administrateur : M. le chanoine W. G. Martin, Archevêché de Montréal.

ARGENT A PRETER AUX FABRIQUES

La Société des Artisans Canadiens-Français de la Cité de Montréal offre à prêter aux Fabriques \$25,000.00 en sommes de \$1,000.00 ou plus.

Termes très faciles.

(PAR ORDRE) J. G. W. MCGOWN,

Secrétaire

Boîte 1907, Montréal

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

11^{ME} ANNÉE. SAMEDI, 21 JANVIER 1893. VOL. XXI, No 3.

SOMMAIRE :

I Troisième dimanche après L'Épiphanie. — II Lettre Pastorale de Monseigneur l'archevêque de Montréal, au sujet du jubilé épiscopal de Sa Sainteté le Pape Léon XIII et de l'établissement de l'Association universelle de la Sainte Famille, (suite et fin). — III A propos des écoles du soir. — IV Pour les pauvres et pour Dieu. — V Association universelle de la Sainte Famille. — VI Les Frères de la Charité : Asile St-Benoît-Joseph pour les aliénés et les épileptiques à la Longue-Pointe, (suite). — VII Chronique. — VIII Aux prières.

TROISIEME DIMANCHE APRES L'EPIPHANIE

« Un centenier vint trouver Jésus et lui dit : Seigneur, mon serviteur est malade. Jésus lui répondit : J'irai et je le guérirai. (S. Matth., VIII.) »

I. L'histoire du centenier, rapprochée de celle du lépreux, nous laisse entrevoir les divers procédés de la grâce. Tantôt le Seigneur nous exauce instantanément pour donner à l'âme humiliée une impulsion forte et la remplir de reconnaissance ; tantôt il diffère de nous accorder nos demandes, pour les rendre plus vives et nous exercer à la patience. Mais quelle que soit sa conduite sur nous, son but est toujours notre sanctification. C'est ainsi qu'il a fait germer dans le cœur du centenier des sentiments admirables dont nous devons nous pénétrer profondément, toutes les fois que nous approchons de Jésus-Christ. « Seigneur, dit-il, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison, mais dites seulement un mot, et mon serviteur sera guéri. » Parole que l'Eglise nous fait répéter à la Table sainte pour nous apprendre que ceux-là seulement sont dignes de communier qui sentent et reconnaissent leur indignité. En effet, si, par un sentiment de vraie humilité, nous nous croyons indignes de recevoir Jésus :

Christ dans notre maison, nous obtiendrons, comme le centenier, la faveur de le recevoir dans notre cœur.

II. Les paroles du centenier ne doivent pas seulement exprimer les dispositions que nous apportons à la table sainte ; elles s'appliquent à toutes les autres circonstances de notre vie ; car on n'est pas humble au pied de l'autel quand on n'est pas humble partout et toujours. Combien d'occasions se présentent où nous devrions dire avec le centenier : Seigneur, je ne puis pas digne ! Hélas ! nous faisons trop souvent le contraire, et quand il s'agit d'un emploi, d'une faveur, d'une fonction éminente, nous nous croyons plus capables que d'autres de la remplir dignement. Ces pensées présomptueuses éloignent la grâce, tandis que la vraie humilité l'attire d'en haut.

C'est pourquoi l'apôtre aimait mieux se glorifier de ses faiblesses que de ses mérites. Je me complais, disait-il, dans la considération de mes infirmités, parce que, quand je me sens faible, c'est alors que je suis fort. (II Epit. aux Corinth. VII.)

LETTRE PASTORALE DE MGR L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL

**Au sujet du jubilé épiscopal de Sa Sainteté le Pape
Léon XIII et de l'établissement de l'Association
universelle de la Sainte Famille.**

(Suite et fin).

Cette belle dévotion ne tarda pas à se répandre dans le pays tout entier, grâce au zèle de Monseigneur de Laval à Québec, des Pères Jésuites, de Mlle Mance et de la Vénérable Marguerite Bourgeoise à Montréal, et produisit partout où elle s'introduisit les plus heureux résultats. Les miracles et les bienfaits sans nombre par lesquels Dieu se plut à la sanctionner, en firent, pendant de longues années, l'une des dévotions les plus populaires de la Nouvelle France. La tradition rapporte que lors du passage en Egypte de la Sainte Famille de Nazareth, les idoles furent renversées, et ceux qui la reçurent comblés de faveurs et de bénédictions spéciales. Tel fut aussi l'heureux fruit du culte de Jésus, Marie, Joseph dans notre pays.

Les anciens missionnaires en firent le moyen de détruire l'idolâtrie des peuplades sauvages de cette époque, et cette dévotion est devenue pour nos populations chrétiennes une source de développements et de prospérité nationale. Montréal, en particulier, lui doit, n'en doutons pas, ce puissant mouvement religieux

qui a dominé le progrès matériel lui-même, l'a dirigé dans son expansion et l'a empêché de devenir, en débordant, un danger pour la foi et les mœurs.

C'est une gloire pour notre pays, Nos Très Chers Frères, d'avoir toujours eu en honneur un culte destiné, dans les desseins de la Providence, à devenir universel et à contribuer puissamment à rétablir de nos jours l'esprit chrétien dans la famille et la société. Aussi, Léon XIII a-t-il cru devoir en faire une mention spéciale dans ses lettres apostoliques du 14 juin dernier :

« Franchissant ensuite le vaste étendue de l'océan, il s'est implanté en Amérique, dans la région du Canada, où il devint très florissant, grâce principalement à la sollicitude et à l'activité du Vénérable serviteur de Dieu, François de Montmorency de Laval, premier évêque de Québec, et de la Vénérable servante de Dieu, Marguerite Bourgeois. »

Il vous sera donc facile, Nos Très Chers Frères, de vous rendre aux pieux désirs de Notre Saint Père le Pape, de vous en ôler dans l'Association universelle de la *Sainte Famille* qu'il veut voir s'établir comme le monument impérissable de son jubilé épiscopal, de bien vous pénétrer de l'esprit qui doit en animer les membres et d'en observer fidèlement les règles.

Que pas une famille chrétienne de ce diocèse, s'il se peut, ne manque à l'appel, que toutes accourent s'unir dans un même culte et dans un même amour de Jésus, Marie, Joseph ; que cette association, se recrute parmi les pères, les mères, les enfants de tout âge, parmi les riches comme parmi les pauvres : qu'elle se maintienne fervente au sein de nos grandes cités comme dans nos campagnes. « Alors, viennent les mauvais jours ! viennent nos ennemis ! L'Église, rassurée, pourra compter plus nombreux les enfants dignes d'elle, de généreux défenseurs, et, s'il le faut, de nouveaux martyrs. Alors l'union fraternelle sera véritablement heureuse au milieu même des orages : elle sera sainte, indissoluble ; et les familles ainsi unies entre elles et avec Jésus, Marie, Joseph seront inséparables et immortelles, parce qu'elles ne quitteront la terre que pour se réunir bientôt et pour jamais en peuplant le ciel (1). »

III

Nous ne voulons pas terminer cette lettre, Nos Très Chers Frères sans vous faire les souhaits de la nouvelle année et sans épancher notre cœur dans les vôtres.

Bien des événements se sont passés en 1892 : les uns ont été pour Nous une source de joies, de consolations et d'encouragements au milieu des soucis et des responsabilités de l'épiscopat ; d'autres, au contraire, ont apporté l'épreuve et rempli notre âme de tristesse, d'amertume et de crainte pour l'avenir. L'ennemi de tout bien est venu semant l'ivraie dans le champ du père de

(1) P. Francoz, S. J., fondateur de l'Association des Familles, à Lyon.

famille et tendant ses pièges sous les pieds des faibles et des imprudents. Jaloux de la paix qui régnait parmi vous, il a voulu la troubler ; irrité de votre fermeté dans la foi, de votre empressement à obéir aux lois de Dieu et de l'Eglise, de votre respect pour vos évêques et vos prêtres, de votre zèle à soutenir, au prix de sacrifices multiples, les grandes œuvres de charité et d'éducation, il a tenté d'ébranler vos croyances, de diminuer, sinon de détruire en vous le salutaire empire de l'autorité religieuse, de discréditer des institutions qui sont la gloire du pays.

Volontiers, Nos Très Chers Frères, Nous acceptons ces croix inhérentes à notre charge pastorale et qui en relèvent l'éclat à nos yeux ; Jésus-Christ les a prédites à ses apôtres et à leurs successeurs (1), et Nous savons qu'il est nécessaire que le scandale arrive (2).

Mais du moins, Nous demandons à Dieu avec instance de ne pas permettre que le mauvais grain vienne à étouffer le bon, et Nous osons même espérer de la divine miséricorde le retour au bercail des brebis égarées par le mercenaire perfide.

Quant à vous, Nos Très Chers Frères, que l'heure de la lutte trouve vigilants, Nous ne pouvons vous souhaiter rien de plus désirable que la persévérance dans le bien et la fidélité à votre passé. Unis plus que jamais dans une même foi, une même espérance et une même charité, sachez déjouer les ruses de l'ennemi de votre salut, échapper à ses séductions, éviter ses embûches.

Nous traversons des temps difficiles, mettez-vous ainsi que vos familles, sous la protection de Jésus, Marie, Joseph ; par moments les ténèbres menacent d'envahir votre route, fixez alors les yeux sur l'auguste Pontife qui préside aux destinées de l'Eglise, recevez et exécutez ses ordres et suivez la direction donnée par vos premiers pasteurs ; l'esprit du monde cherche à pénétrer partout et à éteindre dans les âmes l'amour de Dieu et le souci des choses éternelles, opposez-lui constamment l'esprit de Jésus-Christ, renonçant de plus en plus à l'impiété et aux désirs du siècle pour y vivre avec tempérance, avec justice et avec piété (3).

Par là, Nos Très Chers Frères, vous vous montrerez les véritables disciples de ce Sauveur Jésus qui s'est livré pour nous, afin de nous racheter de toute iniquité, et de se faire, en nous purifiant, un peuple qui lui fut agréable et s'adonnât aux bonnes œuvres (4) ; vous donnerez à vos dévoués pasteurs la consolation de voir leurs travaux bénis et leurs sacrifices récompensés ; enfin, vous vous assurerez à vous-mêmes la paix promise par les anges de Bethléem aux hommes de bonne volonté : paix avec Dieu, paix

(1) Si me persecuti sunt, et vos persequentur. (Jean X V, 20).

(2) Necessitas enim ut veniant scandala. (Matth XVIII, 4).

(3) Abnegantes impietatem, et sæcularia desideria ; sobrie, et juste, et pie vivamus in hoc sæculo. (Tite, II, 12).

(4) Dedit semetipsum pro nobis, ut nos redimeret ab omni iniquitate, et mandaret sibi populum acceptabilem, sectatorem honorum operum. (Id, V, 14).

au foyer, paix dans vos relations sociales, paix dans vos joies, paix dans vos tristesses, paix dans vos succès, paix dans vos revers, paix au milieu de vos richesses et de vos dignités, paix au sein de votre pauvreté et de vos pénibles travaux ; paix partout et toujours en attendant l'avènement de celui qui rendra à chacun selon ses œuvres (1).

A ces causes, le Saint Nom de Dieu invoqué, et de l'avis de Nos Vénérables Frères les Chanoines de la Cathédrale, Nous avons réglé, statué et ordonné, réglons, statuons et ordonnons ce qui suit :

1o Du 1er janvier au 3 mars prochain, jour anniversaire du couronnement de Léon XIII, l'oraison *Pro Papa* sera de précepte à la messe.

2o Les 16, 17 et 18 février, il y aura bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement dans toutes les églises et chapelles publiques du diocèse.

3o Dimanche, 19 février, jour anniversaire de la consécration épiscopale de Notre Très Saint-Père le Pape Léon XIII, on chantera la *Te Deum* d'actions de grâce.

4o Nous voulons que l'*Association de la Sainte Famille* se propage dans notre diocèse, et Nous en nommons Directeur le R. P. Supérieur *pro tempore* de l'église Saint-Pierre à Montréal.

Sera la présente Lettre Pastorale lue et publiée au prône de toutes les églises paroissiales et autres où se fait l'office public, et au chapitre de toutes les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Montréal, ce vingt-sept décembre mil huit cent quatre-vingt-douze, fête de l'apôtre saint Jean, sous notre seing et sceau et le contre-seing de notre Chancelier.

† EDOUARD-CHS, Arch. de Montréal.

Par Mandement de Monseigneur,

ALFRED ARCHAMBEAULT, Chan., Chancelier.

A PROPOS DES ECOLES DU SOIR

Nous avons déjà parlé des écoles du soir et signalé les avantages qu'elles offriraient à notre population ouvrière. Le directeur de ces écoles du soir, M. Archambault, vient de présenter un rapport où nous trouvons d'utiles renseignements sur les résultats obtenus depuis leur ouverture.

On ne peut dire qu'ils soient satisfaisants.

(1) Reddet unicuique secundum opera ejus. (Matth. XVI, 27).

Cependant est-ce un échec absolu ?

Il serait encore prématuré de se prononcer. Avant de rendre un verdict définitif, il faut attendre, comme l'indique fort sagement le rapport de M. Archambault, la fin de l'expérience.

La vérité est que sur les sept écoles du soir catholiques, ouvertes à Montréal, une seule, celle de Montcalm, possède plus de 100 élèves présents, condition réclamée par les commissaires pour le maintien de l'école. Les autres n'en comptent que de 68 à 92, et l'une d'elles, Champlain, descend à 51, malgré sa situation dans un quartier habité par une population qui devrait être la première à profiter de ces écoles.

Mais il y a un fait plus grave à relever.

La proportion entre l'assistance et l'inscription n'est, en moyenne, que de 60 % pour cent : ce qui revient à dire que 40 pour cent des inscrits se dispensent de suivre les cours pour lesquels ils ont, en donnant leurs noms, payé 50 centins. C'était chose sage que de réclamer cette légère rétribution, car on pensait ainsi éliminer tous ceux qui n'auraient pas une ferme résolution de s'instruire. On s'est trompé cependant, puisque près de la moitié ne se rendent pas aux cours.

Ces chiffres doivent faire réfléchir. Depuis plusieurs années, on demande de divers côtés des écoles du soir, au nom de la classe ouvrière ; et l'on a raison, car nombre d'adolescents ont grand besoin de compléter le très léger bagage de leurs connaissances ; et certains hommes faits y peuvent acquérir les notions indispensables dont ils sentent impérieusement le besoin. Mais alors comment expliquer, lorsqu'on a fait droit à ces justes demandes, le petit nombre des inscriptions d'abord, et surtout le petit nombre des élèves présents ?

Serait-ce qu'on ne veut pas apprendre ? Serait-ce qu'on ne veut pas s'astreindre à donner deux ou trois heures pendant quatre-vingts jours, limite minimum des cours des écoles du soir, pour acquérir ce complément d'éducation dont on proclame très haut la nécessité, sauf à ne pas faire le moindre sacrifice pour l'atteindre ?

L'instruction ne s'acquiert pas sans travail, et sans effort. Or ne sommes nous plus capables de nous imposer ce travail, et de continuer cet effort ? Nous ne voulons pas le croire.

Ce serait une trop triste constatation : et les conséquences qu'on pourrait en tirer ne feraient pas honneur à l'esprit résolu et tenace que l'on veut bien nous reconnaître.

Aussi croyons-nous devoir insister pour que pendant la seconde période des écoles du soir, c'est-à-dire jusqu'au mois de mars, on fasse preuve d'une plus grande assiduité, et pour que tous les inscrits se hâtent de profiter des sacrifices que le gouvernement s'impose sur leur demande.

La logique la plus élémentaire recommande ces écoles à ceux qui en ont précisément sollicité l'établissement, qui même ont versé une légère cotisation dans ce but.

Si l'expérience, très sérieuse, tentée en ce moment, ne réussissait pas, la population ouvrière ne serait vraiment plus en droit de réclamer à l'avenir un nouvel essai.

Nous le regretterions vivement dans l'intérêt de son instruction.

POUR LES PAUVRES ET POUR DIEU

Une pancarte, mise ce jour-là dans la salle à manger d'un des plus grands hôtels de***, annonçait que la quête serait faite à l'issue du repas pour l'OEuvre des vieillards.

La cloche du dîner tinte bruyamment une première fois, puis une seconde, appelant les retardataires ; et bientôt les convives arrivèrent empressés, joyeux.

Le lorgnon à l'œil, le sourire aux lèvres, suspendant la conversation commencée, ils s'arrêtaient au passage devant la petite affiche blanche, et, après l'avoir parcourue, cédaient la place aux nouveaux arrivants pour aller s'asseoir autour de l'immense table sur laquelle les pyramides de fruits alternaient avec les corbeilles de roses...

Tant que dura le premier service, il y eut une ombre de contrariété sur le front des baigneurs, et la conversation roula sur un sujet unique : l'exploitation de l'étranger dans les villes d'eaux.

« J'achève ma saison demain, disait une jeune femme à sa voisine, il est temps ! Croiriez-vous, chère madame, que c'est la troisième quête depuis mon arrivée ? Je suis à court d'argent, je vous assure... L'hôtel horriblement cher, le traitement, le médecin, les domestiques, les souvenirs à emporter, sans compter un renouvellement obligé de toilette. Il y a de quoi ruiner un Crésus, et on ajoute encore l'étalage des misères du pays ! Convenez que c'est désolant !

— Moi, disait un gros monsieur, j'admets les asiles, les ouvroirs, les patronages ; et de bon cœur, chaque année, je donne une cotisation, mais, après cela, que les bonnes Sœurs me laissent tranquille.

— Je trouve étranges, ajoutait un autre, ces quêtes auprès des baigneurs : chacun soutient à sa façon, et selon ses moyens, les pauvres de sa résidence habituelle ; il y a abus, c'est évident, dans ces demandes de secours pour des inconnus.

— Pour moi, murmura un jeune lieutenant de chasseurs, je suis d'avis que chacun doit donner ce qu'il peut dès qu'il y a une misère, une vraie... Bah ! on jette son obole.

— C'est l'imprévoyance, monsieur ; beaucoup de ces misères sont le résultat du vice.

— Je sais, je sais, dans la vie, il y en a aussi qui travaillent sans arriver à de bons résultats. Toujours deux camps dans ce monde : les veinards et ceux qui ne le sont pas ! n'est-ce pas, monsieur ? dit-il à son voisin de droite. »

Le voisin, grand, maigre, jaune, raide, — un professeur — s'était jusque-là renfermé dans un mutisme absolu. Ainsi interpellé, il répondit sèchement :

— Vous demandez mon avis, monsieur?... Je crois qu'avec une volonté énergique, on parvient toujours au but qu'on veut atteindre. Quant aux œuvres, je les trouve inutiles. Ce sont des repaires de fainéants et de fainéantes, à commencer par ceux et par celles qui les dirigent. »

L'officier allait répondre ; un Dominicain ne lui en laissa pas le temps.

« Je souhaite, monsieur, dit-il d'une voix grave et timbrée, qu'un jour vous n'ayez pas besoin de ces fainéants-là »

A ce moment la conversation changea brusquement de sujet... Un nouvel arrivant annonçait qu'un prince russe venait de descendre à l'hôtel avec une suite nombreuse, et les questions de pleuvoir drues comme grêle.

— Comment était ce prince ? Jeune, vieux, beau, laid ? Marié, célibataire ? Quelle partie de la Russie habitait-il ? Était-il bien en cour, etc., etc. ?

Puis on oublia le prince russe pour parler d'une débutante du casino. Après la débutante, ce fut le tour du prédicateur de la station, et on entamait l'alléchant récit d'un scandale de jeu, quand la porte s'ouvrit, laissant passage à deux Petites-Sœurs des Pauvres.

L'une âgée, grande, les joues pâles, s'avancait modestement, mais sans timidité, et sa contenance ne trahissait aucun embarras en passant d'un côté de la table, pour présenter aux baigneurs son plateau d'argent.

L'autre, petite, mince, charmante sous son bonnet recouvert du capuchon, avait au contraire ses joues couvertes d'une vive rougeur ; et ses grands yeux' obstinément baissés sous tous les regards curieux qui la suivaient, le tremblement de ses mains attestaient son émotion.

Les porte-monnaie s'ouvrirent rapidement, et tous ces étrangers, hostiles à la quête une demi-heure auparavant, cherchèrent sans hésiter pièce blanche ou pièce d'or, pour la mettre dans le plat qu'on leur tendait au nom de Dieu et des pauvres.

Les Petites-Sœurs allaient toujours, chacune de son côté, le long de la grande table, remerciant les donateurs ; et la timide prenait peu à peu courage... On se montrait bienveillant avec plus ou moins de générosité ; le plat devenait lourd, la moisson pour les vieux serait abondante : quel bonheur ?

Soudain, elle tressaillit. Le professeur venait de poser *un sou* dans le plat et disait ces mots, au milieu du silence général :

« C'est assez pour des fainéantes et des ivrognes, car vous buvez, on le devine à votre teint. »

La Petite-Sœur devint plus rouge encore : elle n'osa lever les yeux sur l'insulteur, de peur qu'il ne vit une larme subitement montées à ses paupières. Doucement, avec une grâce infinie, elle répondit :

« Merci, monsieur. »

Puis elle passa à la personne suivante. C'était le jeune officier.

Il se leva et, très ému, mettant sa pièce d'or sur le *sou* de son voisin :

« Chère Petite-Sœur, dit-il d'une voix vibrante, je regrette bien de ne pouvoir vous donner davantage pour vos *bons vieux*, voulez-vous me permettre de vous serrer la main. »

Elle inclina la tête, et lui tendit ses doigts en tremblant.

« Merci pour l'armée, conclut-il gaiement, les Sœurs sont nos bons génies. »

Et après s'être incliné devant elle plus bas encore que devant la femme de son général, il reprit sa place, sans s'occuper de son voisin.

Les baigneurs avaient suivi d'un œil attentif ces deux scènes

si différentes... Pas un mot ne fut prononcé. Le Dominicain lui-même restait silencieux, mais son regard s'attachait avec une douceur croissante sur la figure franche et résolue du jeune homme : cependant incapable de se contenir :

« Oh merci ! lui dit-il enfin, c'est bien ! »

Les Petites-Sœurs venaient de se rejoindre au bout de la table : la quête était finie... Elles saluèrent les baigneurs et des deux mains tenant les plats remplis de pièces, elles firent quelques pas dans l'immense salle.

On leur souriait maintenant, et, au passage, quelques nouvelles offrandes vinrent encore augmenter la recette... Leur simplicité, leur douceur, surtout l'action du jeune officier avaient triomphé de l'égoïsme mondain. La sympathie de ces blasés était momentanément acquise aux Petites-Sœurs.

Au milieu de la salle à manger, elles s'arrêtèrent tout à coup... Le professeur se tenait debout devant elles.

« On vient de me donner une leçon méritée, dit-il d'une voix haute et ferme, je vous demande pardon, Petites-Sœurs, à vous spécialement que j'ai insultées. »

Et en achevant ces mots, il glissa sous les pièces un billet de cent francs.

La Petite-Sœur leva sur lui un regard plein de reconnaissance.

« Merci, merci, » murmura-t-elle encore.

Un instant après, elle et sa compagne avaient disparu.

Cette histoire vraie s'est passée dans une des stations thermales les plus connues...

« Qu'avez-vous éprouvé sous l'insulte ? demandai-je un jour à l'héroïne de ce récit, hélas ! bien loin maintenant.

— Curieuse ! répondit-elle... Bah ! je puis bien vous le dire... D'abord un *quelque chose*, ce *quelque chose* de la bête qui n'aime pas le fouet... C'est ce *quelque chose* qui m'a fait monter aux yeux cette sottise larme... Puis, tout de suite après, une immense, oh ! une immense joie... Ces petites croix-là sont *délicieuses* à porter quand on songe à Notre-Seigneur qui a souffert un million de fois plus. »

M. A.

Dieu est grand ! Dieu est bon ! Il y a longtemps qu'on dit cela. On peut le redire pourtant sans banalité parce que cela signifie qu'on vient de le comprendre mieux.

ASSOCIATION UNIVERSELLE DE LA SAINTE-FAMILLE

Etablissement de l'œuvre dans la famille.

L'Association s'établit dans chaque famille en particulier par l'installation du tableau de la Sainte-Famille, à l'endroit de la maison où les membres de la famille peuvent convenablement se réunir pour prier.

Ce tableau, cachet spécial de l'Association, a pour titre : *Pacte d'union éternelle.*

Pratique essentielle.

Prière du soir faite en commun devant l'image de la Sainte-Famille.

Tous les membres de la famille, y compris les domestiques, participent aux bienfaits de l'Œuvre établie, lorsqu'au moins deux ou trois sont fidèles à la pratique essentielle.

Quoique l'Association ne s'adresse qu'à la famille proprement dite, toute communauté peut, par extension, faire partie de cette œuvre, pourvu qu'elle soit fidèle à la pratique indiquée.

* *

Les familles qui possèdent un crucifix — et toutes devraient l'avoir — avec l'image du Sacré-Cœur, celle du cœur Immaculé de Marie, ne doivent pas remplacer ces objets par l'image de la Sainte-Famille. Celle-ci se place alors au-dessous du crucifix; les autres images à droite et à gauche, en sorte que le *Pacte d'union* occupe le centre de ce pieux sanctuaire.

L'Association est une œuvre domestique par la prière en famille et paroissiale par son organisation.

C'est monsieur le curé qui inscrit dans un registre les noms des chefs de familles associées, bénit les tableaux et les signe et c'est lui qui établit l'Association solennellement dans l'église paroissiale.

La prière du soir en famille.

L'Association universelle de la Sainte-Famille n'impose aucune pratique spéciale que la prière du soir en commun auprès de l'image de la Sainte-Famille.

Un missionnaire écrit :

« Jamais nous ne remercierons assez la souveraine Bonté d'avoir inspiré à un religieux de la compagnie de Jésus l'heureuse pensée d'ériger en association une pratique si importante, et qui malheureusement tombait partout en désuétude...

« Ce qui tue l'homme, ce qui brise ses forces aussi bien dans les affaires de la terre que dans celles du ciel, c'est l'isolement. Ce qui multiplie ses forces et décuple ses produits, c'est l'association. Aussi Jésus-Christ, à qui notre misère est bien connue, veut surtout nous voir réunis pour ce qui regarde l'affaire de toutes la plus importante, l'affaire de notre salut. C'est pourquoi il promet formellement d'exaucer *deux ou trois*, c'est-à-dire fût-ce même le plus petit nombre possible, réunis en son nom. Or la parole de Jésus est vraie, et elle demeure éternellement.

« Aussi le grand malheur des familles chrétiennes de nos jours, est que chacun s'isole et fait sa prière en particulier. Or, qu'en résulte-t-il ? C'est qu'une prière faite isolément est bientôt négligée, et finit même par être tout à fait oubliée.

« Pourquoi voit-on tant d'hommes appartenant à des familles religieuses autrefois, des savants, des riches industriels, des hommes d'Etat, croupir dans une ignorance effrayante de nos principaux dogmes et des points fondamentaux de la morale ? C'est que depuis longtemps ils ne récitent plus le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo* ni les commandements de Dieu et de l'Eglise...

« Ah ! si une femme chrétienne, une sainte mère, avec ce tact exquis et cette douceur qu'elles savent trouver quand elles veulent arriver à leur fin, avait exigé que sa famille se réunît chaque soir pour prier en commun, cette ignorance n'existerait pas.

« Voilà donc un excellent remède apporté à un mal immense.

« Cette œuvre a produit d'excellents résultats, et plusieurs curés, qui l'ont établie dans leurs paroisses, pourraient bien mieux que moi vous le raconter. »

On se procure les Tableaux de la Sainte Famille, avec les Livrets de l'Association, chez le directeur diocésain, le R. P. Supérieur de l'église St-Pierre à Montréal.

Ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore payé leur abonnement pour l'année courante et les années passées, sont respectueusement priés de le faire au plus tôt.

LES FRÈRES DE LA CHARITÉ

**L'asile St-Benoît-Joseph pour les aliénés et les
épileptiques à la Longue-Pointe,***(Suite).*

La terre donnée aux Frères de la Charité par M. Berthelet contenait 170 arpents. Elle est située, comme nous l'avons vu, à proximité du village de la Longue-Pointe et l'agrandissement de ce centre de population en a fait une partie importante de ce groupe d'habitants. La première pensée du donateur avait choisi la paroisse St-Hubert pour fournir aux Frères de la Charité, en dehors de Montréal, les moyens d'établir une seconde maison sous leur direction. Dans ce but, et avec le concours de M. Sneider et de Mme Montmarquet, il avait même réalisé l'acquisition d'une propriété à St-Hubert. Certaines considérations firent abandonner ce projet. On revendit cette terre et on acheta le 18 avril 1868 la propriété de la Longue-Pointe dont il s'agit.

Le supérieur provincial des Frères de la Charité était alors en Europe ; à son retour, M. Berthelet lui offrit ce nouveau gage de son inépuisable générosité.

La propriété comprenait à gauche de la route quelques constructions servant à l'exploitation rurale. Le 5 mai 1869 les frères Germain et Vincent y furent envoyés en mission et le nom de St-Joseph fut donné à ce nouvel établissement. C'était bien en mission qu'allaient vivre les frères à la Longue-Pointe, car ils devaient se trouver en face de privations de toutes sortes, supportées avec la plus grande résignation. Le 26 juin 1870, la mort venait frapper à la porte de cette maison à peine fondée et frère Germain qui avait édifié la communauté par sa piété et son humilité fut appelé à recueillir au ciel la récompense de ses vertus. Les chroniques des Frères de la Charité ont conservé le souvenir de ce religieux dont les derniers moments furent marqués par un redoublement de foi vraiment touchant. Il avait toujours désiré mourir un samedi, jour consacré à la Sainte Vierge : Dieu daigna exaucer ce souhait et alors que rien ne révélait dans sa maladie une aggravation inquiétante, il s'éteignit au jour désiré en répétant l'invocation de l'Ave Maria :
« priez pour nous, pauvres pécheurs. »

C'est le 30 août 1870 que l'acte de donation aux frères par M. Berthelet, tant de la ferme de la Longue-Pointe que de l'hospice St-Vincent de Paul (1) à Montréal fut réalisé. A la ferme, on continua de laisser deux frères pour la surveillance des travaux, mais vers la fin de 1872, au moment où le gouvernement confia aux Frères de la Charité l'école de la Réforme, ces deux religieux, dont les services étaient plus utiles à Montréal, y furent rappelés. On doit dire qu'ils accueillirent cette décision avec joie car ils n'avaient encore à la Longue-Pointe aucune œuvre pratique à accomplir ; ils ne pouvaient, disent les chroniques, qu'exercer leur vœu de pauvreté. En 1882 seulement on put utiliser la donation de M. Berthelet, par la création d'un asile consacré aux aliénés, aux épileptiques et aux alcoolisés.

Les dépenses occasionnées par cet établissement furent considérables, car on n'épargna rien pour satisfaire à tous les besoins des malades, dont on voulait adoucir ou guérir les souffrances.

Une visite de la maison nous permettra de constater l'exactitude de cette affirmation.

* * *

Le principal bâtiment est séparé de la route qui va de Montréal à la Pointe aux Trembles par une bande de terrain gazonné, au milieu duquel quelques massifs de fleurs jettent une note gaie. En hiver, il n'y a plus qu'un manteau blanc uniforme qui ne laisse apercevoir que la courbe gracieuse formée par l'allée aboutissant au pied du perron.

Tout le premier étage, sur la façade regardant la route, est occupé par les salons d'attente, les chambres et réfectoires destinés aux étrangers, le bureau du supérieur. Tous ces appartements ont ce premier luxe des maisons tenues par des religieux : une propreté minutieuse. Les ameublements sont des plus simples, mais les pièces sont grandes, et éclairées par de hautes fenêtres. Un très large corridor, ayant vue sur le fleuve et formant galerie, dessert toute cette partie de l'établissement. Deux ailes ayant 30 pieds de largeurs s'étendent sur une longueur de 200 pieds dans la direction du St Laurent. Celle de gauche est consacrée aux malades curables appartenant à la première catégorie. Ces malades ont un réfectoire et une salle de récréation dont nous avons déjà

(1) Une erreur de copiste nous a fait appeler dans l'article précédent ce t. hospice St-Antoine de Padoue au lieu de St-Vincent de Paul.

signalé-la distrayante situation. Dans chaque chambre meublée avec goût, et pouvant, selon la demande des familles, former un petit appartement, on trouve tout le confort désirable.

L'autre aile au premier étage est occupée par l'aumônerie et la chapelle. Nous commencerons par visiter celle-ci qui, à raison de son importance, mérite une mention spéciale.

(A suivre).

CHRONIQUE

* * Le dîner annuel, donné par les membres de la société de St-Vincent de Paul, aux pauvres et aux petits orphelins de l'hôpital général des Sœurs Grises, a eu lieu dimanche dernier. Beau et touchant spectacle. Monseigneur l'archevêque lui-même et plusieurs prêtres servaient les joyeux convives. La fête s'est terminée par des discours et des chants gentiment exécutés par des petits orphelins.

* * Lundi dernier, Mgr Moreau, évêque de St-Hyacinthe, a célébré le 17^{me} anniversaire de sa consécration épiscopale. Cette fête a été l'occasion d'une belle démonstration du clergé de ce diocèse envers son premier pasteur. Plusieurs prêtres des diocèses voisins y assistaient, entre autres M. le chanoine Leblanc de l'archevêché de Montréal, M. le grand-vicaire Thibaudier, de Nicolet et M. le grand-vicaire Chalifoux, de Sherbrooke.

* * Mgr Lallèche, évêque des Trois-Rivières, accompagné de M. le chanoine Bochet, curé de Ste-Anne de la Pérade, part aujourd'hui de New York pour Rome, où il va assister aux fêtes jubilaires de Léon XIII.

* * A la seconde fête de Noël, le Souverain Pontife a reçu, dans la salle du Trône, au Vatican, le corps de ses gardes nobles, ayant à leur tête le prince Altieri. A cette occasion, le Saint-Père a prononcé une parole qui a produit de l'émoi. Il a parlé du jour où sa garde d'honneur pourrait accompagner de nouveau le Pape dans les rues de Rome et il a dit : « Ce jour viendra sans doute, mais quand à savoir le moment, c'est le secret de Dieu. »

* * M. Belmont, vicaire général du diocèse de Lyon, est nommé évêque de Clermont ; M. Laroche, vicaire général à Orléans, évêque de Nantes, et M. Foucault, curé de Nogent-le-Rotrou, évêque de Saint-Dié.

* * L'année 1897 ramènera le treizième centenaire du jour où l'Angleterre se convertit au catholicisme sous le roi Ethelbert. Mgr l'évêque de Northampton, dans le diocèse duquel se trouve un sanctuaire dédié au saint roi Ethelbert, se propose de célébrer

ce glorieux centenaire par l'érection d'un temple magnifique au premier roi catholique de l'Angleterre. Le Saint-Père a adressé, à cette occasion, à Mgr l'évêque de Northampton une lettre où se trouve exprimée l'espérance de voir « l'Île des Saints » revenir à la foi catholique.

* * Si l'on en croit les dépêches, la Bulgarie schismatique songe à devenir catholique et à renoncer à son isolement ; c'est Stambouloff qui prendrait l'initiative de ce retour ; il aurait commencé une enquête auprès du clergé.

On sait que les Bulgares sont les plus intéressants parmi les Slaves séparés de Rome. C'est, en effet, un peuple qui a été entraîné dans le schisme de la façon la plus inconsciente. Ses apôtres, saint Méthode et saint Cyrille, ont reçu récemment du Pape les honneurs du culte public.

Voici l'évènement qui vient confirmer cette espérance. La Sobranié a voté, sur la proposition de Stambouloff, la révision de la Constitution en ce qui concerne la religion du Souverain ; son héritier pourra être catholique. Ce point de la Constitution, empêchait le mariage du prince Ferdinand, car, en bon catholique, il ne pouvait se résigner à promettre que son héritier serait schismatique.

D'autre part, on prête à M. Tricoupis un projet analogue de réunion de la Grèce avec Rome, et le Congrès Eucharistique à Jérusalem ne pourra que favoriser cet heureux mouvement.

Il y a là des faits providentiels que les aveugles seuls ne savent pas voir et qui peuvent avoir plus d'action sur les destinées de l'Europe qu'une grande guerre.

AUX PRIERES

Sr St-Michel Archange, née M. Alice Collins, Cong. de N. D.

Sr Eva Jean des Sœurs Grises, St-Boniface.

Sr Madeleine de Ste-Ursule, du Bon-Pasteur de Montréal.

Sr Hermine, de la Providence.

Sr Audet, Tertiaire de la Providence.

Mme Celina Pomzainville, épouse de Augustin Lecavalier, Montréal.

Madame Y. Tessier, née Marie-Anne Tullock, Montréal.

Mme Vitaline Dubriule, épouse de Gédéon Constantineau, Montréal.

M. Alphonse Bourdon, Montréal.

M. Latulipe, St-Anicet.

M. Felix Marcoux, St-Jacques le Majeur.

LE SIROP DE TEREVENTHINE

— DU —

Dr LAVIOLETTE

Guerit les Maladies des Voies Respiratoires et Urinaires

25c et 50c le FLACON.

CERTIFICATS

Montréal, 18 février 1892.

Je, soussigné, certifie que mon petit garçon, âgé de sept ans, a été guéri par le Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette. Il avait contracté la grippe l'hiver dernier et aucun remède n'avait pu le soulager. Sa toux était des plus violentes et très pénible pour nous. Vers le mois de juillet, alors que sa toux était devenu très grave, il fit usage de ce sirop merveilleux et la guérison s'opéra après l'emploi de deux flacons. Le Sirop de Térébenthine a de plus fortifié ses poumons, car il n'a pas toussé depuis et est maintenant en parfaite santé.

J. A. DESROSIERS.

No 111, rue St-Christophe,

(Agent de la succession Skelly)

1698, rue Notre-Dame.

Je souffrais beaucoup depuis trois mois d'une toux opiniâtre accompagnée de picotements de la gorge, de transpiration la nuit et d'un affaiblissement général qui me faisaient craindre la consommation de la gorge. Je suis maintenant parfaitement bien et je dois ma guérison au Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette. Je n'en ai pris que quatre petits flacons de 25c chaque.

FELIX SAUVAGEAU.

Entrepreneur-menuisier, 170½ rue St-Antoine.

Bureau du greffier de la Cité, Hôtel de ville, Montréal, 5 mars 1892. M. le docteur Laviolette, Montréal.

Mon cher docteur : Votre Sirop de Térébenthine est sans contredit un remède merveilleux dont l'efficacité absolue ne tardera certainement pas à se faire généralement connaître.

Je souffrais depuis plusieurs jours d'une bronchite agüe qui me causait jour et nuit des quintes de toux épuisantes, au point que j'avais complètement perdu le sommeil et que j'étais presque dans l'impossibilité de vaquer à mes affaires. Après avoir pris divers remèdes sans éprouver de soulagement j'achetai une bouteille de votre Sirop de Térébenthine et deux jours après il ne restait rien de ma bronchite.

Je dois ajouter que je vous adresse cette attestation de mon plein gré et sans qu'elle ait été sollicitée par qui que ce soit.

Votre tout dévoué,

RENÉ BEAUSSET.

Montréal, Décembre 1890.

J. G. Laviolette, Ecr., M. D.

Cher Monsieur. — Votre Sirop de Térébenthine nous a guéris, mon fils et moi, d'un rhume que nous avions depuis plusieurs semaines. Deux bouteilles ont suffi. Je me fais un devoir de le recommander au public.

Votre obéissant serviteur,

H. A. BRAULT.

Manchonier de la maison Chs. Desjardins & Cie, 1637, rue Ste-Catherine.

Propriétaire : J. G. Laviolette, M. D.

217, Rue des Commissaires, Montréal.

QUEEN'S ANTI-HAIRINE

DÉCOUVERT PAR HAZARD. — Un Chimiste, en traitant une composition chimique dans son laboratoire, s'aperçut que le dos de la main sur laquelle une partie de cette composition était tombée par hasard, se trouvait subitement dégarinée de poils. On a constaté l'effet surprenant de cette préparation que nous avons immédiatement mise en vente, et qui a obtenu un succès prodigieux. Elle est connue dans le monde entier sous le nom de **Queen's Anti-Hairine**.

Cette préparation est tout à fait inoffensive et si simple qu'un enfant peut s'en servir. Relevez le poil et appliquez le mélange pendant quelques minutes et le poil disparaît d'une façon magique sans causer le moindre tort sur le moment ou après. Cette préparation diffère de toutes celles en usage jusqu'à présent tendant au même but. Les MESSIEURS qui n'aiment pas à avoir de la barbe ou du poil au cou devraient se servir de la **Queen's Anti-Hairine** qui dispense de se raser, en empêchant ainsi pour toujours la croissance du poil. Prix de la "Queen's Anti-Hairine", \$1 la bouteille, envoyée franco par la poste en boîte de sûreté. Ces boîtes sont scellées de manière à éviter l'observation du public. Envoyez le montant en argent ou en timbres avec l'adresse écrite lisiblement. La correspondance est strictement confidentielle. Chaque mot que contient cette annonce est honnête et vrai. Adressez **QUEEN CHEMICAL CO., 174 RACE STREET, CINCINNATI OHIO**. Vous pouvez enregistrer votre lettre à n'importe quel bureau de poste afin de vous en assurer la livraison. Nous paierons \$500 pour chaque cas d'insuccès de cette préparation ou pour le moindre dommage qu'elle ait causée à une personne qui en a acheté. Chaque bouteille garantie.

SPÉCIAL. — Aux dames qui répandent ou qui vendent 25 bouteilles de Queen's Anti-Hairine, nous donnerons une robe de soie, 15 verges de la meilleure soie. Bouteille grandeur extra et échantillons de soie à votre choix, envoyés sur commande. Salaire ou commission aux agents.

Test. Nous avons essayé la Queen's Anti-Hairine et nous déclarons qu'elle possède toutes les qualités ci-dessus. **LYTLE SAFE & LOCK Co., EDWIN ALDIN ET CIE., JNO. D. PARK & SONS, Agents en gros, Cincinnati, Ohio.**

— LA —

ADAMS LAUNDRY MACHINERY Co.

DE TROY, N. Y.

FOURNIT TOUS LES APPAREILS DE BLANCHISSERIE

Et établit toutes Buanderies pour Hotels, Maisons particulières et Etablissements publics.

MILLER FRERES & TOMS

Seuls Agents pour le Canada

125 RUE KING - MONTREAL

Bureaux à Toronto :

74 RUE YORK. H. D. SIMMONS, Agt.

Fabricants de la célèbre fournaises à eau chaude "Dwinnell"
Chèvres et Grues à vapeur, Engins à vapeur, etc., etc., etc.



CASTLE & FILS
 VITREAUX D'EGLISE...
 GRISAILLE ET MOSAIC
 PERSONNAGES ET TAB-
 LEAUX

CLOCHES D'EGLISE

REFERENCES

BASILIQUE, SON EMINENCE CARD. TASCHEREAU
 EGLISE, STE. THERESE P. Q.
 " BUCKINGHAM P. Q.
 " ST. BRIGITTE, OTTAWA, ONT.
 COUVENTS DU SACRÉ CŒUR, MONTRÉAL ET HALIFAX
 SA GDR. MGR. OTTO ZARDITTI, MILWAUKEE, WIS.
 REV. M. BOISSINEAULT, CURÉ, ST. JOHNSBURY, VT.
 ET PLUSIEURS AUTRES

20, rue Université, Montréal.

La BANQUE du PEUPLE

A MAINTENANT OUVERT

SA SUCCURSALE

Rue Notre-Dame Ouest,

Coin de la rue Aqueduc.

On y reçoit en dépôt toutes les économies depuis une piastre en montant, et la BANQUE paie quatre pour cent sur ces dépôts.

F. ED. MELOCHE

Professeur à l'École des Arts de Montréal

DECORATION D'EDIFICES PUBLICS, RELIGIEUX ET CIVILS
 ARCHITECTURE — PEINTURE

DOMICILE et ATELIER : 62 BERRI - MONTREAL.

MAGASIN de TAPIS de MERRILL
 1670, Rue Notre-Dame, Montréal.

Tapis Brussels, Tapestry, Imperial et Kidderminster. Nattes en Cocoa et Crumb Cloth, Prelarts anglais et américains.

A. L. C. MERRILL.

Une visite est respectueusement sollicitée.

QUERY FRERES

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN
 No 10, RUE ST-LAMBERT.

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

CHARLES A. BRIGGS

CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc

2097 RUE NOTRE-DAME.

HARMONIUM

neuf, valant \$100, sera vendu \$50 au comptant. Moulin à presser le beurre, valant \$10.50, sera vendu à \$6.50.

Produits d'un fond de Banqueroute chez

L. J. A. SURVEYER, 6, rue St-Laurent, Montréal.

STANDARD

LIFE ASSURANCE CO.

ETABLIE EN 1825,
 DE EDIMBOURG, ECOSSE.

Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurances substantives, \$100,000,000. | Fonds investi, \$33,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000
 Bonus distribués, \$22,000,000. | W. M. RAMSAY, gérant.

MAISON FONDÉE EN 1843
OWEN MCGARVEY & FILS

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE
MEUBLES DE TOUTES SORTES
1849, 1851 et 1853 RUE NOTRE-DAME — MONTREAL

Toujours en mains : Meubles de salon, de chambre à coucher, bibliothèque, etc. Nous faisons une spécialité de MEUBLES D'EGLISE, tels que prie-dieu, etc., etc.

H. A. PEARSON & CIE

MARCHANDS - TAILLEURS

22 CARRE CHABOILLEZ — MONTREAL

LAPORTE, MARTIN & CIE

Importateurs de Vins, Liqueurs, etc.

Nous offrons aux Messieurs du Clergé, à des prix spéciaux :

VIN DE MESSE qualité supérieure
HUILE D'OLIVE

De Table et pour Sanctuaire, qualité supérieure

2548 rue Notre-Dame, coin de la rue des Seigneurs

JOS. ROBERT & FILS

MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,
MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES

SPÉCIALITÉ :

BANCS D'EGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.

TOUJOURS EN MAINS :

PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.

TELEPHONE 878 B.

107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

A. PALASCIO MARCHAND DE FER
En Gros et en Détail.

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises, Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers, Meubliers etc., une spécialité.

390. Rue St-Jacques, 390.

HENRY & N. E. HAMILTON

CARRÉ VICTORIA

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTES

Importations de France, d'Angleterre et d'Allemagne.

Spécialités pour Communautés Religieuses.

ARBOUR & LAPERLE

IMPRIMEURS

∞191 & 193 RUE SAINT - URBAIN∞

MONTREAL

CHS DESJARDINS & CIE

IMPORTATEURS ET MANUFACTURIERS DE

Chapeaux et de Fourrures

1537 RUE STE-CATHERINE

PARDESSUS EN CAOUTCHOUC NOIR, pour ecclésiastiques.

CHAPEAUX ECCLÉSIASTIQUES.

PARDESSUS EN FOURRURES, pour voyage.

CASQUES, Etc., Etc., Etc.

LE TOUT A TRÈS BAS PRIX.

CATARRIE NASAL.

CORYZA (Rhume de cer-
veau) OZÈNE PUNAISIE
(Puanteur du Nez) etc.

— GUERIS PAR LE —

Baume Catarrhal

— DU —
DR NEX

Le grand remède français

Témoignage du R^{ev}. F. J. E. Poitier

Montécal, 14 avril 1891.

M. L. ROBITAILLE, Pharmacien

Monsieur,

Je me fais un devoir de reconnaître les ver-
tus curatives de votre excellent BAUME CA-
TARRHAL du Dr NEX. Je souffrais depuis
plusieurs mois d'un CATARRHE NASAL,
pour la guérison duquel j'avais employé sans
succès un Baume Nasal réputé très efficace en
pareil cas. Sur votre recommandation, j'essayai
le BAUME CATARRHAL du Dr NEX; et il n'y
a que quelques jours que j'en fais usage et la
maladie me paraît déjà en pleine voie de gué-
rison.

Vous en voudrez etc.

J. E. POITIER.

En vente partout à 50 cts et \$1.00

Précisément par la maille sur réception du prix

SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste
JOLIETTE, P. Q.

CHOLERA !

Prévenez cette TERRIBLE MALA-
DIE en vous procurant de suite

L'ANTICHOLERIQUE du Dr NEX

La Diarrhée, quoique n'ayant pas ordi-
nairement le caractère grave du Choléra, a
souvent des conséquences funestes, si elle
est négligée.

Quelques doses d'ANTICHOLERIQUE
du Dr NEX arrêtent à son début ce ma-
ladi si redoutable.

M. A. Casavant, pharmacien, aux Etats-
Unis écrit ce qui suit :

M. L. ROBITAILLE,

Monsieur et Cher Confrère,
Je me fais un devoir de témoigner en faveur
de l'ANTICHOLERIQUE du Dr NEX, que
vous êtes parvenu, en voie de faire connaître
au public canadien. Vous plus de dix ans que
je suis dans la Pharmacie en différents localités
aux Etats-Unis, et je dois dire en toute sincérité
que je ne connais pas de préparation qui ait
donné autant de satisfaction que l'ANTICHO-
LERIQUE du Dr NEX. J'ai en occasion de voir
cette excellente préparation employée dans une
foule de cas et toujours avec le plus grand suc-
cès. D'après mon expérience, c'est véritable-
ment le spécifique par excellence contre le Cho-
léra et la Diarrhée. Bien à vous,

A. D. CASAVANT, Pharmacien

Mail River, Mars, 2 avril 1892.

En vente partout à 50 cts la bouteille

SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste
JOLIETTE, P. Q.